

C.C.A.S. de Saint-Priest

Nombre de Membres : 19
Nombre de votant : 18
Excusés : 4

DÉLIBÉRAT

ADHÉSION À L'UNION NATIONALE DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE - UNCCAS

Envoyé en préfecture le 20/05/2026

Reçu en préfecture le 20/05/2026

Publié le

ID : 007-210702882-20260507-CCAS_2026_05-DE



Le sept mai de l'an deux mil vingt-six à vingt heures se sont réunis, en salle du conseil de la mairie de Saint-Priest, les membres du conseil d'administration sous la présidence de Sandrine CHAREYRE, à la suite de la convocation adressée par voie électronique le 30 avril 2026, conformément à l'article article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Brigitte BENOÎT d'ENTREVAUX, Géraldine BOISSIER, Sandrine CHAREYRE, Alain CHAUSSIGNAND, Laëtitia COURMONT, Thierry COUTIER, Roselyne CREUX, Christian DEFUDE, Hélène DREYER, Nathalie GAILLARD, Patricia GALLET, Patrick GRANJON, Marie-Thérèse ISSARTEL, Catherine JAGER, Michel LEVEQUE, Philippe MAZADE, Didier SENUT et René TEYSSIER.

Excusés : Hélène DREYER (procuration à Géraldine BOISSIER), Catherine JAGER (procuration à Patricia GALLET), Michel LEVEQUE (procuration à Sandrine CHAREYRE) et Laëtitia MILLOIS-CAZIER.

Patricia GALLET a été élue secrétaire de séance.

Objet : Adhésion à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS)

➡ La Présidente informe l'assemblée

L'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale est une structure nationale qui accompagne les CCAS dans leurs missions.

Ils offrent à leurs adhérents les services suivants :

- ❖ appui juridique et technique sur les dispositifs sociaux, l'organisation du CCAS, la gestion comptable, les ressources humaines, le fonctionnement des établissements et services, les aides sociales et la lutte contre les exclusions ;
- ❖ une base documentaire disposant de fiches pratiques et juridiques, d'outils, de modèles de délibérations, de replays des webinaires thématiques ;
- ❖ une plateforme pour les offres d'emplois ;
- ❖ des publications : essentiel de l'actualité sociale (tous les jeudis), l'actualité technique et juridiques des CCAS et des guides thématiques (logement, précarité énergétique, insertion professionnelle, santé mentale, etc.) ;
- ❖ des formations ;
- ❖ un congrès annuel avec des tables rondes, des conférences, des ateliers thématiques et la présence des partenaires institutionnel.

Certains services sont payants, à tarif préférentiel, comme les formations par exemple.

➡ La Présidente propose à l'assemblée

Vu le code général des collectivités territoriales.

Il est proposé d'approuver l'adhésion du CCAS à l'UNCCAS. À titre d'information, l'adhésion s'élève à 73 € pour 2026.

➡ **Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

DÉCIDE d'adhérer à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale.

Fait à Saint-Priest, le 7 mai 2026

**Le secrétaire de séance,
Patricia GALLET**



**Le Président,
Sandrine CHAREYRE**

